

Place des Fêtes

Marche exploratoire du 2 novembre 2015

et Analyse en réunion du 23 novembre 2015

Participant.es :

Christelle Fauché, Elise Laval, Marie-Christine Myron, Monique Gasperini, Francine Mocquais, *habitantes du quartier*

Animatrices :

Dominique Poggi, Marie-Dominique de Suremain, *Maturescence*

Accompagnantes :

Andréa Fuchs, Sandra Carvalho, *Mairie du 19^{ème} arrdt, Cabinet du Maire*

Christine Guillemaut, *Secrétariat Général, Mission Observatoire Egalité femmes / hommes*

Equipe projet DVD – maîtrise d'ouvrage :

Patrick Pécrix, Céline Richet-Martin, *DVD- Service des Aménagements et des Grands Projets (SAGP)*

Pour guider la marche, il est proposé d'examiner six thèmes, répartis entre les participantes :

Le groupe 1 :

- 1- Savoir où on est et où on va
- 2- Voir et être vu(e)
- 3- Entendre et être entendu(e)

Le groupe 2 :

- 1- Qualité de l'entretien et de la propreté
- 2- Aménagement du secteur, environnement
- 3- Convivialité

Le parcours proposé est annexé à ce compte-rendu.

La signalétique

De manière générale, constat est fait qu'il est très difficile de se repérer sur la place et aux abords.

Depuis le cœur de place, on ne sait pas où trouver les arrêts des lignes de bus (ligne 48, ligne 60). On ne sait pas où sont les rues. « On est désorienté ».

Les marcheuses ne connaissent pas forcément les noms de rues environnantes même si elles les pratiquent quotidiennement.

La maison de la Place des Fêtes est mal indiquée et difficile à trouver. De même que le centre d'animation et les équipements tels que la Poste, la CPAM...

Les plaques de rue manquent, ou sont mal placées. Par exemple, au CF Augustin Thierry / Petitot / Pré Saint-Gervais. Et à certains endroits, la signalétique est surprenante : rue Augustin Thierry, les numéros des immeubles, n°8 et n°10, figurent plusieurs fois.

Les panneaux situés à l'entrée de la place sont peu compréhensibles et semblent donner des infos contradictoires (une limite de vitesse sur un espace piéton). Le plan est mal orienté.

Au débouché du passage Compans, la signalisation est mal positionnée : le panneau qui indique le centre d'animation à la sortie du passage n'est pas visible. La rue de Belleville n'est pas indiquée alors qu'elle est toute proche. Les arrêts de bus ne sont pas visibles.

Le panneau d'information à l'entrée côté Petitot / Augustin Thierry est taggé, il ne comporte pas de pastille « vous êtes ici » ni d'indication de jalonnement des équipements publics. Le panneau n'est pas entretenu.

➤ **Préconisations :**

La signalétique est à améliorer pour un meilleur repérage sur la place et aux abords.

Il est nécessaire de répertorier les équipements publics et autres lieux qu'il est pertinent de jalonner.

L'éclairage public

La place est éclairée de manière disparate. Il est constaté une grande disparité dans les luminaires et dans les niveaux d'éclairage. Par exemple, entre la place et l'entrée de la rue du Pré St-Gervais.

Quelques « trous noirs » sont identifiés : l'édicule du métro le long du square côté cœur de place ; la fontaine Marta Pan, le square Monseigneur Maillet.

Au contraire, les spots de l'ombrière sont aveuglants.

La rue Augustin Thierry est sur-éclairée (« alors qu'il n'y a rien à voir »).

Sur la placette Thuliez, l'éclairage est donné par la pharmacie.

➤ **Préconisations :**

Harmoniser l'éclairage pour éviter les zones d'ombre et équilibrer les niveaux d'éclairage sur l'ensemble de la place, tout en évitant d'éclairer les logements

La fontaine Marta Pan pourrait être mise en valeur par un meilleur éclairage, ainsi que le square Monseigneur Maillet, et en particulier le kiosque à musique.

L'ambiance de la place

La résidentialisation du bâtiment ICF 10 rue Augustin Thierry avec la pose des grilles pour limiter l'accès à l'immeuble a rendu le passage public étroit et confiné. En conséquence, certaines personnes ne passent plus par ce chemin pour venir sur la place.

La présence du café *La terrasse* et de clients assis en terrasse crée de l'animation. C'est un élément rassurant. Les commerces de la place et en particulier ceux qui sont ouverts tard le soir, tels que la pizzeria et le Kolyom Market, constituent des « lieux recours » où on peut aller se réfugier en cas de problème rencontré sur la place. Ce qu'il n'est plus possible de faire avec le passage qui a été clos au pied de l'immeuble du 2-6 rue Augustin Thierry.

La présence de la Préfecture de Police sur la place devrait participer à limiter notamment les rodéos en deux-roues motorisés. Or le rideau étant toujours tiré en façade à côté de la pharmacie, c'est sans effet. Comme c'est une activité purement administrative, la Préfecture de Police pourtant présente sur la place n'assure pas la fonction de lieu recours.

On peut observer des véhicules qui traversent la place en toute impunité. « On ne s'y attend pas », « ça fait peur », « c'est irrespectueux de cet espace qui est destiné aux piétons ».

L'espace central sert pour des jeux de ballon, surtout pour des garçons. Par conséquent, les femmes ont tendance à contourner cet espace, à longer les murs (comme dans les cours d'école).

L'espace central est très géométrique, très carré. C'est « minéral et métallique », les couleurs sont froides. Il manque de rondeurs.

On s'y sent seules.

Pas de couleurs, seul le manège amène des couleurs ;

➤ Préconisations :

Des formes plus arrondies dans l'aménagement amèneraient un peu de douceur et de chaleur.

Amener de la couleur, avec des peintures au sol (exemple de la rue du Buisson St-Louis) et aussi avec la végétation.

• **L'ombrière et ses abords**

Propreté du sol : correct mais les poubelles débordent et sont insuffisantes.

Des graffitis sur les stores à côté de la pharmacie.

Au niveau du redan à côté de la boulangerie : c'est un point de rencontres de jeunes, présence de canettes de bières.

Les pots de fleurs créent une bonne ambiance.

Affichage sauvage sur les poteaux de l'Ombrière (manque d'entretien).

L'Ombrière n'est pas utilisée : le banc est très bas, froid mais de bonne qualité. L'endroit est sinistre, peu accueillant et venteux.

Plusieurs groupes de femmes au café La Terrasse (ça dépend des moments ?).

➤ **Préconisations :**

Améliorer l'entretien, la DPE devrait intervenir plus souvent ;

Des miroirs en sous-face pourraient être posés sur la toiture de l'ombrière ;

Rajouter des bancs.

Se protéger du vent.

Créer des aménagements ludiques qui utilisent le vent, à l'instar du jardin des vents au parc de la Villette.

• **Le mail planté**

Quelques rodéos de motos.

➤ **Préconisations :**

L'aménagement prévu au programme qui consiste à aménager le mail avec des obstacles et de la végétalisation est validé par les marcheuses.

• **La Fontaine Marta Pan et le long de la Préfecture de Police**

La fontaine est agréable quand c'est propre, mais elle manque d'éclairage.

L'escalier le long des locaux PP :

Les marches ne sont pas confortables, pas assez hautes et trop larges. C'est un raccourci mais les habitantes le prennent peu, car il est sinistre et inintéressant.

Les arbres coupés dans le petit espace vert le long de l'escalier donnent de la visibilité.

L'impasse au pied des locaux PP :

L'impasse, le long des locaux de la Préfecture de Police est un « ratage » total ; certaines femmes n'y étaient jamais venues ; Ce passage sert surtout de lieu pour uriner. Le mur est sinistre et met mal à l'aise ; ce mur qui longe l'impasse est austère, « il fait carcéral ».

➤ **Préconisations :**

Près de l'entrée de la Préfecture de Police, il y a des plots pour empêcher les SDF de s'installer, à remplacer par des fleurs par exemple.

Déplacer l'antenne de la Préfecture de Police.

Les déplacements

La présence des marches au cœur de la place fait que les trajets pour aller d'un point A à un point B ne sont pas directs, et impliquent de monter / descendre des escaliers. En particulier, les cheminements pour rejoindre le métro depuis le côté sud et est de la place comprennent de nombreuses marches.

Le revêtement en pavés est difficile pour les personnes en fauteuil roulant et n'est pas confortable pour marcher, en particulier avec des talons. On se retrouve à marcher dans le caniveau.

La place comprend plusieurs passages étroits ou encombrés, tels que le passage Compans, ainsi que sur la placette Thuliez, à l'angle des jardinières qui encadrent les trémies d'accès au parc de stationnement, avec la terrasse du café qui est étendue et qui masque la vue vers le cœur de place.

Les accès piétons au parc de stationnement souterrain sont anxiogènes.

A la sortie du passage Compans, les passages piétons sont mal positionnés, les parcours sont longs pour traverser en les respectant. Et donc, en particulier pour les personnes en fauteuil roulant. La colonne Morris est posée « là toute seule » au centre de l'îlot au carrefour Compans / Ribière / Thierry. Cet îlot triangulaire est un no man's land. Il pourrait être végétalisé ou aménagé avec un peu de fantaisie.

Pas de stationnement vélos ;

➤ Préconisations :

Faciliter les cheminements et les rendre accessibles à tous.

Proposer à la brasserie une contre-terrasse pour retrouver un cheminement plus direct.

Les accès à la place

• **Le passage Compans :**

C'est un « lieu triste », pas accueillant. Ça fait « comme une grotte », on n'est pas visible quand on l'emprunte. Le passage n'est pas éclairé quand les commerces sont fermés.

La Bazar est un « lieu ressource » où on peut se réfugier en cas de besoin. Le Commerçant du Bazar confirme le nom sinistre donné à ce lieu : « le passage de la mort ».

L'étal du primeur s'étend beaucoup trop dans le passage, laissant un passage étroit et bouchant la vue. On assiste à une livraison nocturne de marchandises avec une camionnette qui arrive en traversant la place et stationne à l'entrée du passage.

Les dalles sont disjointes ; les lumières ne fonctionnent pas ; il y a des fuites d'eau sur les néons ;

La résidentialisation ne fonctionne pas (la porte reste ouverte) ; trop de grilles ;

Le jardin partagé créé devant l'immeuble ICF est une bonne idée.

➤ **Préconisations :**

Ouvrir le passage Compans, et lui redonner vie.

Réaménager le sol et intégrer des lumières ;

Clarifier les questions de domanialité ;

Rendre les vitrines plus jolies, en faisant appel à des artistes locaux par exemple.

C'est un élément retenu au programme d'aménagement de la place que les marcheuses valident.

• **Le passage piéton entre les jardinières – les « terrasses » :**

On ne sait pas où on va déboucher, les marches côté rue Louise Thuliez ne sont pas indiquées depuis le centre. Le cheminement piétons n'est pas PMR. On débouche sur la rue Louise Thuliez alors qu'il n'y a pas de passage piétons pour traverser.

Il n'y a pas de fleurs et ce sont toujours les mêmes essences d'arbres.

Les arbres constituent un masque à la visibilité, on ne sait pas sur quoi on arrive et ce qu'on va trouver sur le trottoir de la rue Louise Thuliez. Le trottoir est trop étroit.

Le passage est en mauvais état, des dalles sont cassées, l'éclairage ne fonctionne pas.

Manque de propreté, quelques tags.

Des gens se regroupent pour boire. C'est un endroit peu convivial.

➤ **Préconisations :**

Elargir ce passage.

Des plots lumineux pourraient être encastrés dans le sol ;

On pourrait faire un jardin.

• **La résidentialisation :**

Les grilles de la résidentialisation qui a été réalisée au 10 rue Augustin Thierry bouchent la vue vers la place.

De manière générale, la résidentialisation supprime toute sorte de recours en empêchant physiquement l'accès aux immeubles. Mais c'est toujours une demande qui émane des habitants.

Elle complique l'accès aux logements pour les Pompiers notamment.

➤ **Préconisations :**

Rediscuter de la résidentialisation avec les bailleurs.

Réfléchir à la notion de sécurité globale (intérieure / extérieure).

Les voies autour de la place

- **Rue Augustin Thierry :**

Les grilles des pieds d'arbres sont en mauvais état ; Les gens ne flânent pas sur le trottoir car l'endroit est sinistre ; Le container à verre est imposant, sinistre et devrait être enterré ;

Le mur du parc de stationnement est triste et manque d'entretien.

Pas de recours possible sur cet axe (pas d'activité le soir). Il y a peu de commerces dans cette rue, sauf le DIA qui est ouvert jusqu'à 21h00 ;

Et en même temps, certaines femmes préfèrent, contourner la place par cette rue bien éclairée le soir plutôt que de traverser la place. La circulation automobile a un effet rassurant. Il est difficile d'accéder à la pharmacie depuis la rue Augustin Thierry (escalier non accessible aux personnes en fauteuil roulant). L'escalier est peu utilisé d'autant plus que la résidentialisation de l'immeuble ICF cache les perspectives.

Le jalonnement de la pharmacie et de la Maison de la Place des Fêtes est incomplet.

- **Préconisations :**

Des interventions artistiques pourraient être envisagées sur le mur du parc de stationnement ;

- **Le square du Regard de la Lanterne :**

Le regard de la lanterne n'est pas mis en valeur, alors que c'est un monument qui a une valeur patrimoniale, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Il est mal éclairé.

Les grilles du square sont insupportables ;

Peu de femmes et d'enfants s'y rendent car des gens dorment et boivent sur place ;

L'îlot directionnel du carrefour Compans / Ribière / Thierry devrait être intégré dans le projet de réaménagement.

- **Rue Louise Thuliez :**

Le trottoir côté place est trop étroit, et donc peu emprunté. Le passage piéton au carrefour avec la rue Compans débouche sur le muret et sur le grand panneau de signalisation qui gênent le cheminement.

➤ **Préconisations :**

Le principe retenu dans le programme d'ouverture de ce passage et l'élargissement envisagé avec création d'un double sens cyclable sont validés par les marcheuses.

• **Carrefour Lilas / Bois / Thuliez :**

Les traversées piétonnes sont longues et compliquées. L'îlot central est trop grand et inutile.

➤ **Préconisations :**

Le projet d'aménagement prévoit l'agrandissement de la placette Thuliez, supprimant la voie de tourne-à-gauche de Ribière vers Thuliez, et donc l'îlot.

Les voies extérieures à la place (hors périmètre d'aménagement de l'opération)

• **Rue Compans (nord) – au débouché de la rue Eugénie Cotton :**

L'accès des camions de livraisons du Monoprix se fait au niveau de ce carrefour, ce qui est assez dangereux. De plus, la pente du trottoir est très forte, et n'est probablement pas conforme aux normes d'accessibilité PMR.

Le trottoir est étroit et encombré ; Présence d'affiches et de tags sur les murs ;

Présence de groupe de jeunes devant la boulangerie.

Le square Compans est aménagé de manière agréable mais certains détournements d'usages en font un lieu peu sûr et finalement peu fréquenté par les familles. Sentiment d'insécurité ; Regroupement de jeunes ;

➤ **Préconisations :**

Retrouver la présence d'un gardien dans le square Compans, gardien qui pourrait aussi passer dans les autres squares du quartier.

• **Rue Eugénie Cotton :**

Beaucoup de grilles le long des parcelles. Un sentiment d'insécurité le soir.

Le square de la rue Eugénie Cotton est bordé de hautes grilles qui le rendent peu accueillant, bien que l'aménagement intérieur soit apprécié. Regroupement d'hommes plutôt jeunes et bruyants le soir ;

Cheminement en zig-zag, jonché de crottes de chien qui donne une sensation de malaise ;

Quelques dépôts sauvages ;

La bibliothèque Jansen n'est pas jalonnée ;

Le terrain de sport en libre accès a été supprimé et remplacé par des locaux de la DPE.

- **Allée Jean Quarré :**

Très anxiogène, mal éclairée.

Un sentiment d'insécurité, La plupart des femmes n'y passent pas le soir.

Présence de grilles de chaque côté ;

Les barrières à l'entrée ne sont pas agréables ;

- **Préconisations :**

Améliorer l'éclairage de l'allée Jean Quarré. Des plots lumineux pourraient être encastrés dans le sol ;

Une signalétique au sol pour relier les équipements publics.